

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OTTIMA PHARMA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA Ancienne
Gendarmerie non loin de l'Ecole Méthodiste des filles, Lot
3557, Ilot 304

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 02 décembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OTTIMA PHARMA »

Objet : Représentation et promotion de produits pharmaceutiques Bio médicaux et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA Ancienne
Gendarmerie non loin de l'Ecole Méthodiste des filles, Lot
3557, Ilot 304

Dirigeant(s) Mlle TANOAH AMENAN MARIE BERNADETTE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06832 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71214/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

